



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Préfecture

Service de la coordination
des politiques publiques

Bureau des procédures
environnementales

Affaire suivie par : M. BOCQUET
Téléphone : 03 83 34 27 64
Courriel : pref-scpp2@meurthe-et-moselle.gouv.fr



Nancy, le 22 NOV. 2019

Le préfet de Meurthe-et-Moselle
à

Destinataires *in fine*

Objet : Demande de déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires au renouvellement et à l'extension de la ligne 1 du tramway métropolitain

Refer : Article R. 123-20 du code de l'environnement

P.J : Rapport et conclusions de la commission d'enquête

La Métropole du Grand Nancy m'a saisi d'une demande de déclaration d'utilité publique (DUP) des travaux nécessaires au renouvellement et à l'extension de la ligne 1 du tramway métropolitain valant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de Nancy, Saint-Max, Essey-lès-Nancy et Vandoeuvre-lès-Nancy.

Dans le cadre de l'instruction de cette demande, une enquête publique a été organisée du 27 août au 30 septembre dernier. Vous trouverez ci-joint le rapport et les conclusions de la commission d'enquête que je vous demande de bien vouloir tenir à la disposition du public pendant une durée d'un an.

Vos conseils municipaux respectifs ont par ailleurs émis un avis sur le dossier préalablement à la tenue de l'enquête publique. Dans le cadre de la poursuite de l'instruction de ce dossier et afin de me permettre de disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à la prise de décision, je vous invite à saisir de nouveau vos conseils municipaux d'une demande d'avis complémentaire sur ce dossier au regard des résultats de l'enquête publique.

Je vous précise que l'éventuelle délibération de votre conseil municipal devra m'être transmise sous le présent timbre avant, si possible, le prononcé de la déclaration de projet métropolitaine prévu le 20 décembre prochain et au plus tard pour le 15 janvier 2020 afin de ne pas retarder la prise de décision sur ce dossier. Je vous indique également qu'en l'absence de réponse de votre part, l'avis de votre commune sera réputé favorable.

Mes services, et notamment le chef du bureau des procédures environnementales de la préfecture dont les coordonnées figurent en-tête du présent courrier, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Le préfet


Eric FREYSSELINARD

Adresse postale : Préfecture de Meurthe-et-Moselle - 1 rue Préfet Claude Erignac - CS 60031 - 54038 NANCY CEDEX
Téléphone : 03 83 34 26 26 - Télécopie 03 83 34 52 34

Accueil du public : 6, rue Sainte-Catherine - 54000 NANCY

Retrouvez les horaires d'accueil des services sur <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr> ou sur notre serveur vocal 03 83 34 22 44